

PRÉSENTER UNE BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie identifie tous les documents utilisés durant le travail de recherche. Elle se présente généralement par type de documents, puis par ordre alphabétique.

Elle permet de :

- Respecter le droit d'auteur
- Montrer la qualité de son travail
- Permettre au lecteur d'identifier les documents consultés

Sa présentation répond à des normes précises :

Ouvrage :

NOM, Prénom et Nom, Prénom . Titre de l'ouvrage. Mention d'édition. Éditeur, année. Pagination. Collection (facultatif)

Ex. : MEIRIEU, Philippe. Faire l'école, faire la classe. ESF, 2004. 188 p.

Article de périodique :

NOM, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre du périodique*. Lieu, éditeur, année, volume, numéro, pagination.

Ex. : BERNHARD, Paulette. « *Perspectives sur l'éducation à l'information* ». *Esquisse*, juin 2003, n°28, pp. 3-11.

Site web :

NOM, Prénom Nom du site [en ligne]. Éditeur, date d'édition ou de mise à jour [date de consultation]. Disponibilité et accès. Collection (facultatif)

Ex. : Université Laval. Bibliothèque. Site de la Bibliothèque de l'Université Laval [en ligne]. Université de Laval [Page consultée le 4 avril 2004]. Disponibilité et accès <http://www.bibl.ulaval.ca/>

CD-Rom, DVD-Rom

NOM, Prénom. Titre. [Support]. Editeur/producteur, date de publication. Description technique.

Ex : AUGIER, André, BOSSUET, Lissette . Convaincre ses élèves de la matérialité de l'air en cycle2 et 3 : un pari qui peut être gagné . [Document électronique]. CRDP d'Aquitaine, 2003. 1 disque optique numérique (CD-ROM) : coul., son + 1 livret (24 p.).

Vidéo

NOM, Prénom. Titre. Editeur/producteur, date de publication. Description technique. Collection.

Ex. : DEROUET, Thierry. Tchernobyl, dix ans après. CNDP, 1996. 1 vidéocassette VHS, 54 min., coul., SECAM, sonore + 1 livret (24 p.). Images à lire.